

sire que les représentants qu'il envoie ici, soit convenablement logés.

L'hon. M. ROGERS: D'après le rapport des architectes, il y aura au moins 38 p. 100 plus d'espace dans le nouvel édifice que dans l'ancien. Or, s'il en est ainsi, je ne doute pas que l'on pourvoie aux besoins des membres du Parlement. Ce sera là, j'en suis certain, l'un des premiers soucis des membres de la commission.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Je crains fort qu'il ne soit impossible de remodeler le nouvel édifice de façon à ce que chaque député ait une salle à sa disposition. Bien qu'il fût à désirer que l'on pût fournir un logement convenable à chaque membre du Parlement, nous, les anciens, savons qu'autrefois les simples députés n'avaient pas de pièces à leur disposition.

Au cours des cinq premières années durant lesquelles j'ai siégé en cette enceinte, il y avait certainement pas plus de dix p. 100 de la députation qui eussent un pied à terre dans les édifices parlementaires. En ce temps-là, les quelques pièces disponibles étaient réservées pour les plus anciens députés. Il y a une dizaine d'années environ, on commença à fournir un pied à terre aux simples députés en dehors de la Chambre des communes. Je suis, moi aussi, d'avis qu'on doive s'efforcer de procurer des quartiers aussi vastes et aussi confortables que possible à la députation.

#### FOURNITURES DE GUERRE—CONSERVES DE VIANDE.

M. D. SUTHERLAND (Oxford-sud): Je demanderai au ministre intérimaire de la Milice ce qu'il y a de fondé dans une certaine nouvelle publiée hier soir par l'"Evening Journal", d'Ottawa, et qui, si elle est vraie, va causer du mécontentement chez les producteurs de ce pays. La voici:

Une commande de 500,000 boîtes de viande en conserve à être expédiées à Halifax pour l'usage des troupes canadiennes en Europe, a été reçue ici par la "Lang Canning Company".

L'hon. M. KEMP: Il n'y a absolument rien de vrai dans cette nouvelle, on n'a pas commandé de conserve de viande pour l'usage des troupes.

#### EXPLICATION SUR FAIT PERSONNEL.

L'hon. M. THOM CHASE CASGRAIN (directeur général des Postes): On a appelé mon attention sur une nouvelle parue dans le "Free Press", d'Ottawa, sous ce titre: "On dit que M. Casgrain va peut-être quit-

ter le cabinet". Le journal donne différentes raisons de ma démission. Je tiens à déclarer qu'il n'y a absolument rien de vrai dans cette nouvelle.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: C'est bien ce que tout le monde pense.

#### ADOPTION DU BILL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX ROUGE.

La Chambre se forme en comité général pour la discussion du projet de loi (bill n° 48), présenté par sir Robert Borden, ayant pour objet de modifier la loi autorisant la société canadienne de la Croix-Rouge.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN (premier ministre): Le comité auquel ce bill fut renvoyé y a fait certains amendements de peu d'importance qu'il convient peut-être d'expliquer. Le mot "élu", par rapport au membre du conseil central qui doit représenter chaque branche provinciale est remplacé par le mot "nommé", afin qu'il y ait correspondance avec le texte de la loi tel qu'il était avant l'amendement. Les mots "cette branche" dans le paragraphe 2 de l'article 6 sont remplacés par le mot "province" qui est celui de la loi actuelle. Cette modification a pour objet d'empêcher une province d'avoir plus d'un représentant au conseil central; mais, de fait, toutes les provinces n'ont qu'une seule branche et il n'est pas question qu'elles en aient plus d'une. L'article 2 change la date où le rapport doit être fait au ministère de la Milice; au lieu d'être fait le ou avant le 31 janvier, il ne sera fait qu'à la fin de février. Ces modifications, à l'exception de l'insertion du mot "province", ont toutes été demandées par sir John Gibson en faveur de la société.

(Rapport est fait sur le projet de loi, qui est lu une 3e fois et adopté.)

#### REORGANISATION DES FORCES CANADIENNES.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN propose que la Chambre se forme en comité des subsides.

M. HUGHES (I.P.-E.): Monsieur l'Orateur, avant que vous quittiez le fauteuil, je signalerai au Gouvernement certaines déclarations que j'ai lues dans les journaux. Dans son édition d'hier la "Gazette" de Montréal, disait que le ministre de la Milice, maintenant en Angleterre, allait y réorganiser les forces canadiennes, y com-